



Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY 4.0). La citation comme l'utilisation de tout ou partie du contenu de cet article doit obligatoirement mentionner les auteurs, l'année de publication, le titre, le nom de la revue, le volume, le numéro de l'article et le DOI..

Un exercice de prospective à l'échelle départementale pour nourrir la construction du projet de territoire pour la gestion de l'eau de l'Agly

Coralie MIGUEL¹

¹ Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly (SMBVA), France.

Correspondance : Coralie MIGUEL, ressource.agly@gmail.com

La prospective peut-elle aider les territoires à se préparer aux futurs possibles de l'eau ? C'est l'objectif de la démarche Eau'Rizon 2070, engagée dans les Pyrénées-Orientales pour explorer les impacts du changement climatique et mettre en discussion des stratégies d'adaptation. Le retour d'expérience du bassin versant de l'Agly montre comment cette démarche collective s'est construite et adaptée aux réalités du territoire, en s'articulant avec d'autres exercices prospectifs, et comment elle contribue à la préparation du futur projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) de l'Agly.

Le bassin versant de l'Agly est situé dans le sud de la France, s'étendant entre le nord du département des Pyrénées-Orientales et le sud du département de l'Aude. L'Agly est un fleuve côtier méditerranéen fortement influencé par sa géologie. De multiples jeux de résurgences-infiltrations karstiques peuvent ainsi influencer fortement le débit des cours d'eau, parfois sur des dizaines de kilomètres de linéaire. Le territoire est soumis à un climat méditerranéen, son régime pluvial est donc très contrasté entre les hautes et basses eaux. C'est un territoire rural, où l'agriculture est l'activité principale. L'enjeu viticole est fort sur tout le territoire. En se rapprochant de la Méditerranée, l'arboriculture devient de plus en plus présente, notamment avec la culture d'abricots.

Cet article propose un retour d'expérience sur les enjeux liés à l'émergence d'une étude prospective collective portée par quatre syndicats de bassin et une communauté de communes des Pyrénées-Orientales et à l'articulation avec le Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) de l'Agly en cours de révision.

L'émergence d'une démarche prospective Eau'Rizon 2070

Depuis 2013, le bassin versant fait l'objet d'une notification de déficit quantitatif. Depuis 2018, le Syndicat mixte du bassin versant de l'Agly (SMBVA) est la structure animatrice du Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) de l'Agly, dont l'objectif est de résorber ce déficit quantitatif notifié. Dès 2022, le PGRE de l'Agly prend valeur de PTGE auprès de l'administration.

Dans ce PGRE (initialement 2018-2021, puis prolongé jusqu'en 2024), un axe dédié à l'anticipation du changement climatique était déjà inscrit, traduit à travers l'objectif d'un maintien de l'équilibre quantitatif sur le temps long. Mais c'est seulement en 2022, qu'une étude prospective autour de l'impact du changement climatique sur les ressources, les milieux et les usages a été inscrite au programme d'actions.

En 2023, le SMBVA s'est associé aux autres structures de bassins versants du département des Pyrénées-Orientales – les syndicats de bassin de la Têt, du Réart et du Tech

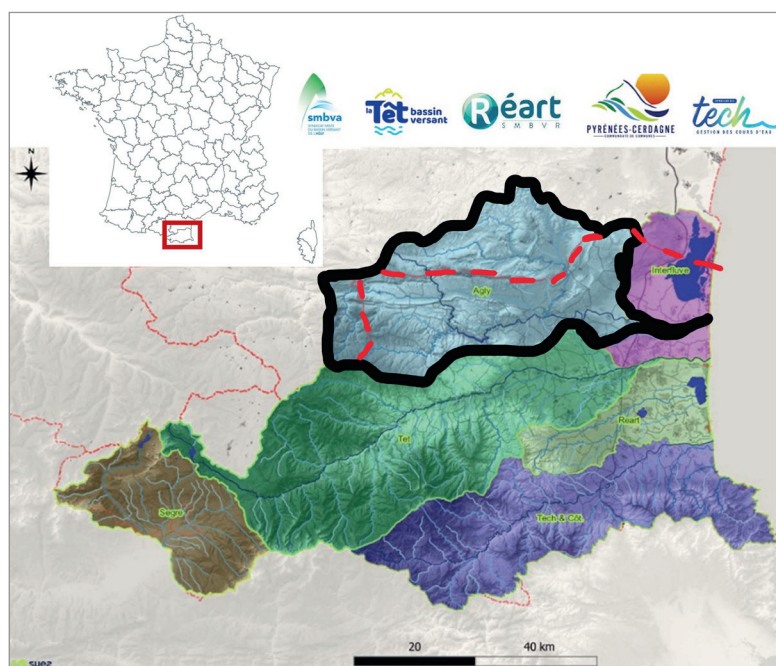
et la Communauté de communes Pyrénées-Cerdagne pour le Sègre – dans le cadre d'une étude prospective commune : Eau'Rizon 2070 (figure 1). À l'exception du Réart, l'ensemble des territoires impliqués dans cette étude disposait de PGRE tous reconnus comme équivalents de PTGE, avant d'entamer leur révision prévue à partir de 2026.

L'objectif était donc d'ouvrir la discussion sur le changement climatique, ses impacts sur les territoires et leurs ressources, et de disposer des ordres de grandeurs qui permettraient d'établir une ou des stratégies d'adaptation, dont les PTGE révisés de chaque territoire deviendraient le cadre opérationnel. L'étude Eau'Rizon 2070, permet de réaliser et de mettre en débat des projections climatiques à l'échelle des territoires. La gouvernance de cette étude se distingue de celle des PTGE puisque l'échelle est départementale. Toutefois, les résultats produits dans le cadre de cette étude seront mobilisés pour élaborer le programme d'actions du PTGE révisé de l'Agly.

Les enjeux méthodologiques et organisationnels

La mise en place d'une démarche prospective sur la gestion de l'eau du territoire ne s'est pas réalisée sans difficultés. Tout d'abord, il fallait accompagner le territoire vers une approche méthodologique différente de celles mises en œuvre lors de la réalisation des études volumes prélevables et lors de l'élaboration du PGRE. En effet, ces études ou planifications s'articulent autour d'une démarche presque comptable : on parle de débits objectifs, de volumes prélevables, d'analyses statistiques, de volumes économisés, etc.

Figure 1 – Extensions des différents bassins versants des Pyrénées-Orientales : bassin du Sègre en marron, du Tech en violet, de la Têt en vert foncé, du Réart en vert clair, les interfluvies en rose et le bassin de l'Agly en bleu clair et contour noir ; limite départementale en pointillés rouges.



La démarche prospective choisie d'Eau'Rizon 2070 est quant à elle plus exploratoire. Son objectif est d'ouvrir le champ des possibles en s'appuyant sur les résultats du projet Explore2¹, certes chiffrés, mais associés à des incertitudes non négligeables.

Nous savions que ce changement d'approche méthodologique allait générer des frustrations sur le territoire. Certains acteurs souhaitaient travailler à partir de données locales plus précises et mobiliser des modèles pour évaluer la ressource disponible à horizon 2070 et explorer différents scénarios de partage de cette ressource entre les usages. Cependant, l'état des connaissances actuelles sur le fonctionnement des hydrosystèmes, sur les usages et prélèvements, ainsi que sur les milieux aquatiques, sont insuffisants pour conduire un tel exercice. À travers une telle approche, nous aurions principalement débattu des incertitudes et des approximations, sans garantir de résultats satisfaisant pour éclairer la décision. Ainsi, l'objectif n'était pas de réaliser une planification figée à l'horizon 2070, mais de construire une vision partagée entre les acteurs : le changement climatique est là. Il se manifestera avec une intensité incertaine, mais dépasser ces incertitudes est nécessaire pour rester dans l'action et se projeter.

La mobilisation des acteurs et le contexte de crise

L'exercice de prospective a mobilisé un nombre d'acteurs plus important que celui des PGRE élaborés en 2017-2019, et s'est déroulé dans un contexte de crise sécheresse historique. Ces deux éléments ont apporté leurs succès mais également leurs freins. Ainsi, la multitude et la variété des participants et participantes a ouvert le champ des discussions et des attentes. Par exemple, les questions d'urbanisme ont été intégrées aux réflexions. De même, les enjeux agricoles, ont été abordés avec un regard plus transversal : usagers de l'eau, mais également en lien avec l'économie du territoire, les paysages, la qualité de l'eau ou encore la préservation des sols. Le taux de participation et d'intérêt était également un signal fort du territoire sur sa volonté d'engager une réflexion et un changement dans la gestion de la ressource en eau.

La sévérité de la sécheresse historique 2022-2025 a été quant à elle un tremplin permettant au territoire de se projeter concrètement sur les conséquences multiples d'une moindre disponibilité de la ressource à l'échelle du territoire et sur un temps long (dégradation des milieux aquatiques, usages anthropiques très contraints, paysages altérés, tensions et solidarités, identification de défauts ou contraintes réglementaires, impacts socio-économiques durables, etc.).

Mais, la multiplicité des acteurs a également démontré ce que nous pressentions déjà : le manque de partage d'un socle commun de connaissances sur les fonctionnements actuels, et ce d'un point de vue dynamiques hydrologiques, besoins des milieux, usages anthropiques mais également institutionnels (compétences, financements, etc.).

¹. Portée par INRAE et l'Office international de l'eau, **Explore2** fait suite à **Explore 2070** (2010-2012). Son objectif est d'actualiser les connaissances sur le changement climatique et ses impacts sur le cycle de l'eau sur l'ensemble du XXI^e siècle en France hexagonale et en Corse, au-delà du seul horizon 2070.

Les premières étapes de la prospective ont permis de clarifier et construire ce socle commun, et ainsi, d'acter collectivement la vulnérabilité forte des ressources des bassins versants des Pyrénées-Orientales face aux évolutions climatiques comme point de départ des stratégies à mener.

Toutefois, cette première brique du socle commun devra être enrichie et déclinée spécifiquement au bassin versant, afin que l'ensemble du territoire construise et valide les objectifs chiffrés du PTGE de l'Agly. Cette vision partagée des enjeux locaux sera probablement une étape difficile, voir conflictuelle, mais elle demeure essentielle pour la bonne mise en œuvre du programme d'actions.

Limites liées à la sécheresse et aux perspectives futures

La sécheresse historique vécue a pu aussi se révéler limitante. En effet, les projections climatiques inscrivent la situation de sécheresse, aujourd'hui exceptionnelle, comme récurrente dans l'avenir. Le partage de ce constat a pu générer une certaine anxiété ou fatalité, rendant plus difficile la capacité à se projeter dans des scénarios d'adaptations efficaces. Le parallèle étant possible avec la situation en cours, les participants et les participantes pouvaient avoir le réflexe de se restreindre dans les réflexions menées, voire se censurer sur les solutions d'adaptations, par rapport à ce qui cadre aujourd'hui nos réglementations, nos moyens ou nos stratégies. De plus, la prégnance de la situation de sécheresse a pu amoindrir la façon d'appréhender l'enjeu de vulnérabilité forte des territoires au risque d'inondations dans les discussions. Cet enjeu, bien que non intégré au PTGE, peut cependant partager des solutions d'adaptations communes et transversales aux problématiques de sécheresse.

Gouvernance et continuité

La durée de mise en œuvre des démarches prospectives nous a conduit vers une composante supplémentaire à prendre en compte : des changements de gouvernance sont attendues suite aux élections municipales de mars 2026. Ainsi, l'animation du PTGE doit pouvoir prendre le rôle de « témoin », et ainsi être la voix des exercices passés, afin que les nouvelles équipes s'appuient sur ce que le territoire a pu exprimer pour continuer à construire la planification de demain.

Aujourd'hui, la prospective Eau'rizon 2070 est encore en cours de finalisation, et nous nous préparons aujourd'hui à définir des objectifs chiffrés à atteindre pour le PTGE Agly et le programme d'actions à mettre en œuvre pour y parvenir. Pour autant, notre difficulté aujourd'hui s'inscrit sur la façon de le mettre en œuvre. En effet, sur le département des Pyrénées-Orientales, d'autres exercices prospectifs sont en cours : un Schéma des eaux brutes agricoles (SDEBA) porté par la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales, et Nappes70 porté par le Syndicat des nappes de la plaine du Roussillon. L'enjeu d'articulation entre ces différentes prospectives est identifié depuis le départ, tant sur les objectifs que les temporalités de projections, mais aussi plus pragmatiquement sur les calendriers de réalisation, les méthodologies de travail et même sur le plan de la sémantique : nous ne mettons pas toujours les mêmes réalités derrière les mêmes notions.

C'est donc aujourd'hui un nouvel exercice face auquel se retrouve confronté l'animation du PTGE : comment intégrer l'ensemble de ces exercices prospectifs, dans la diversité de leurs approches, de leurs ambitions et de leurs résultats pour accompagner le territoire dans la construction du PTGE ?

Intégration dans le PTGE et ateliers de concertation

Un questionnement méthodologique se pose à la fois sur l'intégration des résultats dans les étapes du PTGE correspondant à l'état des lieux et au diagnostic de la situation territoriale, mais également sur la mise en œuvre des ateliers de concertation. En effet, entre la sécheresse, plusieurs études en cours et les diverses démarches prospectives, le territoire a été fortement sollicité. Nous devons prendre en compte ces éléments pour ne pas lasser les acteurs du territoire, ne pas créer le sentiment d'une énième discussion identique qui n'aboutit pas. Et c'est là l'un des enjeux majeurs pour la structure animatrice de la construction du PTGE Agly, trouver la bonne façon de faire le pont entre les différents exercices prospectifs (Eau'Rizon 2070, SDEBA 66, Nappes 2070), les projets concrets en cours d'avancement et les attentes du territoire, tout en les mettant en perspective des enjeux quantitatifs et de bon fonctionnement des milieux aquatiques. ■

VOIR AUSSI...

Dans le numéro « Animer un projet de territoire pour la gestion de l'eau : les défis de la prospective et de l'agroécologie » :

Les projets de territoire de gestion de l'eau : de leur principes et émergence à une appropriation différenciée selon les bassins hydrographiques.

<https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.10296>

Les étapes clés pour mener une prospective : intérêt pour les projets de territoire et la gestion de l'eau.

<https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.10299>

Caractériser les vulnérabilités des bassins Rhône Méditerranée et Adour-Garonne pour mieux s'adapter au changement climatique.

<https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.9819>

Intégrer les enjeux agricoles dans les projets de territoire pour la gestion de l'eau grâce à la méthode de diagnostic agraire.

<https://doi.org/10.20870/Revue-SET.2026.52.10475>

(à paraître)